Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026
Publié le
ID : 056-215601667-20261008-DCM_2026_10_129-DE

Département du Morbihan
Arrondissement de LORIENT
COMMUNE DE PLOUAY

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 8 OCTOBRE 2026

Nombre de conseillers :
En exercice : ***29***
Présents : *23*
Pouvoirs : *5*
Votants : **28**

L'an deux mil vingt-six, le huit octobre à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de PLOUAY, dûment convoqué le deux octobre, s'est réuni à la salle des fêtes sise place de Bécherel à Plouay, sous la présidence de Monsieur Gwenn LE NAY, Maire.

Étaient présents :
M. Gwenn LE NAY, Mme Martine JULÉ MAHIEUX, M. Roland GUILLEMOT, Mme Sylvie PERESSE, M. Joël BERNARD, Mme Annick MAURISSEAU BERTRAND, M. Patrick ANDRÉ, M. Christophe BERNARD, M. Jean-Michel RIVALAN, Mme Catherine JEANDRAULT DE LA ROSIÈRE, M. Hervé LE GAL, Mme Catherine DE SAN FELICIANO, Mme Martine LE ROMANCER, M. Sébastien DANIEL, Mme Stéphanie KÉRIHUEL, M. Marc LE POULICHET, Mme Françoise FAVIER, Mme Sandrine GUILLEMOT, Mme Sandrine LEJARS, Mme Lucile TEKAYA, Mme Maëlle LE GOUIC, Mme Julie CRENN, M. Alexandre COULLIN

Absents excusés ayant donné pouvoir :
Jacques LE NAY donne pouvoir à Gwenn LE NAY
Thierry DELALANDE donne pouvoir à Martine LE ROMANCER
David LIEURY donne pouvoir à Patrick ANDRÉ
Baptiste ROBERT donne pouvoir à Annick MAURISSEAU BERTRAND
Philippe CABOURO donne pouvoir à Stéphanie KÉRIHUEL

Absente excusée :
Valérie COURTET

Madame Lucile TEKAYA a été nommée secrétaire de séance.

N° 2026-10-129 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Madame Catherine DE SAN FELICIANO, Conseillère municipale déléguée aux « Ressources humaines » expose à l'assemblée qu'il y a lieu de modifier le tableau des effectifs pour permettre l'avancement de grade d'un agent lauréat de l'examen professionnel d'adjoint administratif principal de 2ème classe.

C'est la raison pour laquelle, il est proposé au conseil municipal de modifier le tableau des effectifs comme suit :

Cadre d'emplois	SUPPRESSION				CREATION			
	Grade	Nbre de poste	Date	Temps de travail	Grade	Nbre de poste	Date	Temps de travail
Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif	1	01/01/2027	29/35ème	Adjoint administratif principal de 2ème classe	1	01/01/2027	29/35ème

La saisine préalable du Comité social territorial n'est pas requise puisque l'organisation n'est pas bouleversée.

Il est demandé au conseil municipal d'approuver cette modification du tableau des effectifs.

Ceci étant exposé,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026
Publié le
ID : 056-215601667-20261008-DCM_2026_10_129-DE

Vu le code général de la Fonction publique ;

Vu le décret n°2006-1690 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux ;

Vu le tableau des effectifs ;

Vu l'avis favorable de la commission « Finances - Ressources humaines » du 22 septembre 2026 ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré et **à l'unanimité,**

ARTICLE 1 : **DÉCIDE** de modifier le tableau des effectifs comme suit :

Cadre d'emplois	SUPPRESSION				CREATION			
	Grade	Nbre de poste	Date	Temps de travail	Grade	Nbre de poste	Date	Temps de travail
Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif	1	01/01/2027	29/35ème	Adjoint administratif principal de 2ème classe	1	01/01/2027	29/35ème

ARTICLE 2 : **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget PRINCIPAL - chapitre 012.

ARTICLE 3 : Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Rennes ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de la publication et/ou notification et de sa réception par le représentant de l'État. Un recours gracieux peut également être déposé auprès de l'autorité compétente dans le même délai de 2 mois. Le recours gracieux prolonge le délai de recours contentieux.

Pour extrait certifié conforme

Le SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Lucile TEKAYA

Pour extrait certifié conforme

Le MAIRE,

Gwenn LE NAY

MAIRIE DE PLOUAY (Morbihan)

Le maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire du présent acte de par sa réception en Préfecture de Vannes le
et sa publication/notification le
Pour le maire et par délégation,
Le directeur général des services,
Pascal RIO